

peuple eût senti la nécessité de protéger ses privilèges locaux, comme il ne manquerait guère de le faire presque immédiatement.

L'établissement d'un système solide et général pour la régie des terres et l'établissement des colonies, est une partie nécessaire de tout système de gouvernement bon et durable. Dans un rapport contenu dans l'appendice annexé au présent, le plan que je recommande se trouve pleinement développé.

Ces principes généraux, cependant, ne s'appliquent qu'aux changements dans le système du gouvernement qui sont nécessaires pour remédier aux maux communs à toutes les colonies de l'Amérique Septentrionale ; mais ils ne vont aucunement jusqu'à éloigner les maux de l'état actuel du Bas-Canada, qui requiert le remède le plus immédiat. Les funestes dissensions d'origine, qui sont la cause des maux les plus étendus, seraient aggravées dans le moment actuel par aucun changement qui donnerait à la majorité plus de pouvoir qu'elle n'en a jusqu'à présent possédé. Le plan par lequel on se proposerait d'assurer un gouvernement tranquille au Bas-Canada, doit renfermer les moyens de mettre fin à l'agitation des disputes nationales dans la Législature ; en établissant une bonne fois, et pour toujours le caractère national de la province. Je n'entretiens aucun doute sur le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada ; ce doit être celui de l'Empire Britannique ; celui de la grande race qui doit, à une époque non reculée, prédominer sur tout le continent de l'Amérique Septentrionale. Sans effectuer le changement assez rapidement ou assez rudement pour froisser les sentiments et sacrifier le bien-être de la génération existante, la première et ferme fin du gouvernement Britannique à l'avenir doit être d'établir dans cette Province une population Anglaise, avec les lois et la langue Anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément Anglaise.

On pourra dire que c'est une mesure dure pour un peuple conquis ; que les Français formaient dans l'origine la population entière du Bas-Canada, et qu'ils en composent encore la masse ; que les Anglais sont des nouveaux venus, qui n'ont aucun droit de demander l'extinction de la nationalité d'un peuple au milieu duquel les a attirés leur esprit d'entreprise commerciale. On peut dire que si les Français ne sont pas une race aussi civilisée, aussi énergique, aussi spéculatrice (money making) que celle qui les environne, ils sont un peuple aimable, vertueux et content, possédant tout l'essentiel du bien-être matériel, et qui ne doit pas être méprisé ou maltraité, parcequ'ils cherchent à jouir de ce qu'ils ont, sans par-